

ÉVÈNEMENT

Au cœur des territoires : 3 communes d'Occitanie lauréates

L'Occitanie est mise à l'honneur puisque 3 projets, portés par les villes de Sète, Alès et Montauban, ont été retenus.

Le Cnam a dévoilé jeudi 26 septembre 2019, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Olivier Faron, administrateur général du Cnam, **les 55 premières villes « moyennes » qui accueilleront un espace d'accès à la formation dans le cadre de son programme Au cœur des territoires.**



Au cœur des territoires a été lancé en janvier dernier par Olivier Faron, pour **accompagner la transformation des compétences et des métiers, donner à chacun les clés pour devenir acteur de son parcours professionnel** mais aussi fournir des solutions adaptées aux enjeux économiques et sociaux de chaque bassin d'emploi.

85 candidatures ont été analysées puis sélectionnées par un jury composé de représentants du Conservatoire, de la direction du programme Action cœur de ville (ACV), de Villes de France, de l'Assemblée des communautés de France et de la Banque des territoires. Si toutes n'ont pas été retenues, elles pourront bénéficier d'un accompagnement sur mesure.

« Nous restons aux côtés des communes d'Occitanie qui se sont mobilisées autour de ce projet Au cœur des territoires dans la perspective d'une deuxième vague de sélection. »
Fabienne Maubert-Le Dren, directrice du Cnam Occitanie.

Cet ambitieux programme de déploiement au plus près des besoins des individus, des entreprises et des collectivités territoriales se traduira, à l'horizon 2022, par la création d'une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation.



Concernant les villes de Sète, Alès et Montauban, les 3 projets visent à proposer une offre

d'enseignement supérieur de

proximité, adaptée aux spécificités du territoire (entreprises et publics) ainsi que des formats éligibles au CPF.

Chaque projet fera l'objet d'une phase d'ingénierie puis d'une phase de déploiement qui se déroulera en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux dont en particulier, les collectivités et la Région.



27 septembre 2019

Occitanie



[voir le site](#)

le cnam
Occitanie